

Fiche Technique Conseil: accompagnement des entreprises en SST

Objectifs de la mission

- Assurer la mise en conformité réglementaire en santé et sécurité au travail.
- Réaliser un diagnostic précis des conditions de travail et des risques.
- Identifier les dangers et les non-conformités prioritaires.
- Déployer des actions préventives adaptées et pragmatiques.
- Élaborer des processus opérationnels durables et efficaces.
- Renforcer la sensibilisation/formation des équipes pour ancrer une culture SST.

Bénéfices clés constatés: meilleure conformité, diminution des accidents/maladies professionnelles, amélioration des conditions de travail et de la productivité, réduction des coûts liés aux arrêts et sinistres.

Entreprises / profils concernés

- Responsables d'entreprise, DRH, responsables HSE/QHSE, chefs de site, consultants internes.
- PME et grandes entreprises, tous secteurs.
- Industries à risques: construction, métallurgie, chimie, logistique.
- Organisations en phase de création de leur politique SST.
- Entreprises souhaitant améliorer ou renouveler leurs dispositifs de prévention.

Durée et format de la mission

Durée ajustée à la taille, au secteur et à la complexité des risques. Modalités flexibles combinant interventions sur site et à distance.

- Formats mobilisés: audits, ateliers collaboratifs, rapports détaillés.
- Pilotage par points réguliers avec les équipes internes.

Phase de mission	Activités clés	Durée indicative
Diagnostic initial	Évaluation des risques, entretiens, collecte de données	1 à 3 semaines
Analyse documentaire	Contrôle des conformités, analyse réglementaire	1 à 2 semaines
Recommandations et plan d'action	Rapport et plan d'action priorisé	1 à 2 semaines
Suivi et accompagnement	Audit post-implémentation, sessions de formation	3 à 6 mois

Étape 1 · Diagnostic initial

- État des lieux complet des risques et pratiques.
- Entretiens, collecte de données, analyse des documents existants.
- Identification des non-conformités et pistes d'amélioration.

Étape 2 · Analyse documentaire et réglementaire

- Revue DUER, consignes internes, rapports d'accidents.
- Vérification de la conformité aux normes en vigueur.
- Évaluation de la maturité et adaptation des recommandations.

Étape 3 · Recommandations et plan d'action

- Plan d'action détaillé et priorisé.
- Actions sur organisation, procédures, formation et EPI.
- Approche pragmatique, intégrable à la stratégie de l'entreprise.

Étape 4 · Suivi et accompagnement

- Suivi régulier et audits périodiques.
- Reporting précis et points d'avancement.
- Sessions de sensibilisation/formation et ajustements continus.